

■ **Caisse de retraite de Villars Holding S.A.**, à Fri-  
bourg, assurer le personnel de la fondatrice en cas de vieillesse,  
etc. (FOSC du 29.02.2000, p. 1392). Autorité de surveillance: nou-  
velle dénomination: Service de la surveillance des fondations et  
de la prévoyance professionnelle.  
Journal no 138 du 16.01.2003  
(00824444 / CH-217.0.170.042-2)